



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

6 mai 2013

PÉRIODE DE QUESTIONS

➤ Monsieur Harold Bouffard :

- 1) M. Bouffard demande s'il y a 2 classes de citoyens à Petit-Matane.

Réponse du maire :

Non. Les citoyens sont tous traités également

- 2) M. Bouffard mentionne que la limite de vitesse nouvellement changée dans le rang des Bouffard est trop basse.

➤ Monsieur Yvon Sirois :

- 1) M. Sirois veut savoir s'il y a des études systématiques de faites pour qu'il y ait plus de fréquentations sur les avenues Saint-Jérôme et D'Amours.

Réponse du maire :

Oui, des études ont été faites dans le cadre de la collaboration avec le Comité centre-ville et la SADC pour identifier le type de commerce susceptible d'améliorer la fréquentation du centre-ville.

➤ Monsieur Louis Pelletier :

- 1) M. Pelletier fait état des résultats financiers et du surplus de 300 \$ de la Corporation Lire la mer.

Il mentionne également :

- le nombre de 57 000 visiteurs en trois (3) ans;
- que la Corporation prête assistance aux pilotes du Saint-Laurent par la transmission d'informations;
- que la corporation a été mentionnée de manière élogieuse dans le guide « Le Routard » en ce qui a trait au phare;

De plus, M. Pelletier formule une demande d'appui à la Ville pour les projets initiés par la Corporation.

➤ Monsieur Steve-Dany Bouffard :

- 1) M. Bouffard expose la problématique des fossés dans le secteur du chemin de la Grève à Petit-Matane.

Réponse du maire :

La Ville de Matane prend le tout en considération et des analyses seront faites.